



DOSSIER DE PRESSE

MENACE SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

Les impacts de la crise des métiers de l'humain

Compte-rendu de la conférence de presse rassemblant les acteurs associatifs, les familles, les personnes accompagnées

Mardi 30 novembre 2021

à l'IFSI la Blancarde à Marseille

SOMMAIRE

- | | |
|--|------|
| 1. COMMUNIQUE DE PRESSE | p 3 |
| 2. INTERVENANTS DE LA CONFERENCE DE PRESSE | p 4 |
| 3. REPLAY VIDEO DE LA CONFERENCE DE PRESSE | p 4 |
| 4. EXTRAITS DES INTERVENTIONS ET TEMOIGNAGES | p 5 |
| 5. REVUE DE PRESSE | p 11 |
| 6. CONTACTS | p 14 |
| 7. PRESENTATION DES ORGANISATEURS | p 15 |



1. COMMUNIQUE DE PRESSE

CONFERENCE de PRESSE du 30 novembre 2021

MENACE SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VULNERABLES Les impacts de la crise des métiers de l'humain

IL Y A URGENCE !

De fortes tensions dans le secteur de la santé et de la solidarité impactent la sécurité, la qualité, voire le maintien de l'accompagnement des plus vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap, de pauvreté, relevant de la protection de l'enfance, ...). En effet, les associations gestionnaires des établissements et services à destination de ces publics n'ont jamais rencontré autant de difficultés pour recruter du personnel, maintenir leurs effectifs, et ainsi assurer leurs missions d'aide et de soin.

Durant ces derniers mois de crise, les professionnels du secteur ont répondu présents, en compensant souvent les manques d'effectifs, pour maintenir leur accompagnement : l'heure est à l'essoufflement ! Démissions, absentéisme, désaffection du secteur... les ressources humaines s'épuisent. **Or, sans ces forces vives, comment les associations pourront-elles poursuivre l'accompagnement des personnes vulnérables ? Quelles seront les conséquences pour ces personnes, et leurs aidants ?**

Si, demain, les structures dédiées aux plus fragiles n'ont plus les moyens d'assurer leurs missions, qui s'occupera des personnes âgées, des personnes handicapées, des enfants relevant de la protection de l'enfance et des plus pauvres d'entre nous ?

Si, demain, des établissements et services doivent fermer, faute de personnels, combien de personnes resteront isolées, livrées à elles-mêmes, en danger ?

Faut-il se résoudre à laisser les personnes vulnérables sans accompagnement professionnalisé ?

Les aidants, déjà fortement impliqués aujourd'hui, doivent-ils se sacrifier davantage encore, faute de professionnels ?

Ne pas soutenir les professionnels du secteur, c'est méconnaître le rôle indispensable qu'ils assurent au quotidien.

Malgré les dernières mesures annoncées au profit des soignants pour le secteur du handicap, s'ajoutant aux mesures de revalorisation pour le secteur de la santé et du grand âge : **des fractures persistent entre professionnels du secteur, au détriment des métiers du social. Le prendre soin ne concerne pas uniquement la santé des personnes, et l'exclusion des professionnels éducatifs notamment est une méconnaissance des réalités de l'accompagnement. ...**

Ces derniers mois, nos organisations ont régulièrement alerté le Gouvernement comme les acteurs institutionnels locaux sur les effets collatéraux négatifs du Ségur de la santé pour la question de l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement dans les services et établissements sociaux et médico-sociaux, mais les mesures prises restent insuffisantes pour faire face à la gravité de la situation.

APF France handicap, la CNAPE, la Croix Rouge Française, la FAS, la FN3S, l'UNA, l'UNAPEI PACA Corse et l'URIOPSS PACA et Corse se mobilisent pour **alerter le grand public sur la menace que fait peser la perspective d'une pénurie de personnels au sein des structures sociales et médico-sociales sur les personnes ayant besoin d'être accompagnées, en raison de leur âge, de leur handicap, de leur situation sociale, ou de leur vulnérabilité.**

**Nous tiendrons une conférence de presse ouverte au public le 30 novembre à 10h30
à l'IFSI la Blancarde à Marseille**

**Nous invitons les présidents, administrateurs, professionnels d'associations, aidants, personnes accompagnées,
... qui soutiennent cette mobilisation à y participer pour illustrer la situation actuelle et ses conséquences.**

Nous comptons sur votre présence : il est important de porter collectivement cette alerte !

2. INTERVENANTS DE LA CONFERENCE DE PRESSE

LES ORGANISATEURS

URIOPSS PACA ET CORSE : Jean Vincent PIQUEREZ, Président

CROIX ROUGE FRANCAISE : Maxime MERY, Chargé d'études et des relations institutionnelles, Délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

UNAPEI PACA CORSE : Marie SOUCHE, Déléguée régionale

UNA PACA CORSE : Mathieu LECA, Représentant des directeurs

FAS PACA CORSE: Thierry MILA, Président

CNAPE : Jean-Marc CHAPUS, Trésorier

et Aude COSTANTINI, Directrice Générale Adjointe ADSEA 83

FN3S : Meriem NAJI, Administratrice FN3S et Chef de service au Service d'Investigation Educative de la Sauvegarde 13

LES TÉMOIGNAGES

Marie-José MAFFEO, parent d'une personne handicapée et présidente du Collectif handicap mental

Fabienne BEUPARLANT-LEROI, présidente de l'association des familles de la MAS Un toit pour moi

Corinne TOURAME, aidante et maman

3. REPLAY DE LA CONFERENCE DE PRESSE

Menace sur l'accompagnement des personnes vulnérables : conférence de presse du 30/11/2021

4. EXTRAITS DES INTERVENTIONS

INTERVENANTS ORGANISATEURS DE LA CONFERENCE DE PRESSE

« Il y a urgence, il y a des risques graves qui pèsent sur l'accompagnement des plus vulnérables, avec des impacts sur la sécurité, sur la qualité, voire sur le maintien de l'accompagnement des personnes âgées, en situation de handicap, de pauvreté et celles relevant de la protection de l'enfance.

Depuis le début de la crise Covid, pour maintenir et assurer leurs missions d'aide et de soin, les professionnels du secteur se sont mobilisés, en compensant souvent les manques d'effectifs, en mutualisant les moyens, en faisant preuve de toujours plus d'imagination et d'innovation.

Ne pas soutenir les professionnels du secteur, c'est méconnaître le rôle indispensable qu'ils assurent au quotidien. Prendre soin des publics nécessite que l'on prenne soin de ceux qui s'en occupent.

Ce soutien passe bien sûr par la revalorisation salariale ce qui est un minimum, mais pas que ; l'attractivité de ces métiers de l'humain c'est aussi le sens, le parcours et la formation, les perspectives et l'évolution, ...

Cette mobilisation unitaire est une alerte car nous sommes tous potentiellement, aujourd'hui, demain, des personnes vulnérables. Il s'agit donc bien là d'une question d'intérêt général, d'une vision de la société de demain ».

Jean Vincent PIQUEREZ, Président, URIOPSS PACA ET CORSE

« Les publics vulnérables représentent environ 15% de la population française.

L'action de nos associations repose sur l'engagement de milliers de collaborateurs, d'hommes et de femmes, qui dédient leur vie à l'accompagnement et au lien social. L'action de ces collaborateurs est indispensable, ils ont été tout autant mobilisés pendant la crise sanitaire que les personnels soignants.

En cette fin de quinquennat, nous espérons que les pouvoirs publics redonnent espoir aux salariés du secteur associatif, nous espérons qu'ils leur redonnent toute la reconnaissance qu'ils méritent, tant leur utilité sociale est primordiale pour le vivre ensemble ! ».

Maxime MERY, Chargé d'études et des relations institutionnelles,
CROIX ROUGE FRANCAISE, Délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

« Les pénuries de personnels ont un impact dramatique sur les personnes vulnérables que l'on accompagne. Ce sont elles les victimes collatérales ! Elles, leurs aidants, leurs familles !

Aujourd'hui, dans certains établissements, on est obligé de fermer des services, d'avoir des ruptures dans l'accompagnement des personnes et cela n'est pas acceptable en 2021 ».

Marie SOUCHE, Déléguée régionale, UNAPEI PACA CORSE

« Près de la moitié du temps passé des aides à domicile est utilisé pour réaliser des actes essentiels de la vie quotidienne (boire, manger, aller aux toilettes, se laver). On parle des actes qui permettent de vivre, on ne parle même pas de dignité ou de lien social. Or les aides à domicile vont stimuler les personnes âgées et en situation de handicap. Sans cette aide, leur déclin est rapide.

Cela ne s'improvise pas, dans l'aide à domicile, on a besoin de professionnels formés.

Aujourd'hui en PACA, il y a 300 postes à pourvoir dans le secteur du domicile.

Les revalorisations salariales ne font pas tout ... il faut aussi de l'intégration, de la formation, de l'organisation RH. Aujourd'hui, dans les structures d'aide à domicile, vous avez une responsable de secteur pour 50 salariés, 1 cadre membre de la direction pour 300 à 400 salariés ».

Mathieu LECA, Représentant des directeurs, UNA PACA CORSE

« Je vais commencer mon propos en félicitant les travailleurs des établissements sociaux et médico-sociaux parce qu'on voit souvent le verre à moitié vide et l'on oublie souvent la partie qui est pleine et qui existe!

Aujourd'hui les écoles de formation d'éducateurs sont à moitié pleines ou moitié vides selon comment on le voit, il faut se poser la question de comment rendre attractifs les métiers et où en parler ? Dans les écoles de formation (c'est déjà trop tard), il faut aller voir en amont, dans les collèges, dans les lycées, aller expliquer ce qu'est le travail social, ce qu'on y fait, comment on le fait, donner envie de venir travailler avec de l'humain, avec des personnes vulnérables.

Je suis heureux aujourd'hui de représenter une fédération qui regroupe des établissements sociaux avec les acteurs du médico-social. Il faut faire front commun (social ET médico-social) pour porter ensemble ces revendications à tous les niveaux ».

Thierry MILA, Président, FAS PACA CORSE

« Les associations qui jouent un rôle essentiel et crucial dans la protection des enfants sont confrontées à une crise inquiétante de recrutement et un turn-over important des équipes. A titre d'exemple, près de 400 postes financés ne sont pas pourvus dans le seul département des Bouches-du-Rhône.

Aujourd'hui, l'accompagnement des enfants protégés et des jeunes majeurs est sérieusement compromis, les enjeux d'attractivité nécessitent des réponses fortes et immédiates de la part des pouvoirs publics, que la protection de l'enfant soit considérée et valorisée au même titre que la santé en cessant les inégalités de traitement entre les soignants et les accompagnants.

Ce n'est qu'à ce prix que les professionnels pourront poursuivre leur mission d'accompagnement pour réparer les inégalités de destin, donner de l'espoir aux enfants et offrir à notre société des perspectives d'avenir ».

(cf : motion adapté par le Conseil d'Administration le 26/11/21 :

[https://www.cnape.fr/documents/cnape -motion -alerte-sur-les-metiers-de-laccompagnement/](https://www.cnape.fr/documents/cnape_-_motion_-_alerte-sur-les-metiers-de-laccompagnement/))

Jean-Marc CHAPUS, Trésorier, CNAPE

« En PACA, plus de 20 000 enfants ont été accueillis au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance tous dispositifs confondus (chiffre DREETS – 2018).

Dans le Var, dans le cadre de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), nous avons 360 mineurs pour lesquels nous avons une ordonnance judiciaire qui stipule que ce sont des enfants en danger ou en risque de danger à domicile et pour lesquels nous ne pouvons pas attribuer la mesure à un éducateur référent.

Il faut prendre le système dans sa globalité. Si un professionnel est absent (ou en l'absence d'attribution), c'est un mineur en danger dont la situation va se détériorer. Et au plus les situations se dégradent, au plus les professionnels se dirigent vers d'autres secteurs... et ainsi de suite !

Il est donc urgent que les pouvoirs publics réagissent et donnent la possibilité aux associations et aux professionnels de s'adapter aux évolutions sanitaires et sociétales et aux difficultés qu'elles génèrent... et qu'enfin la protection de l'enfance soit ainsi considérée et valorisée. »

Aude COSTANTINI, représentante CNAPE
Et Directrice Générale Adjointe ADSEA 83

« Le délai d'engagement des mesures [d'investigation, d'accompagnement ou de placement], dans le département des Bouches-du-Rhône, est de 7 mois d'attente. Pendant ces 7 mois, le danger s'accroît. Si on laisse un enfant en danger auprès de ses parents en difficulté, le danger ne va que s'accroître. Et quand ce danger s'accroît, la mesure initiale - qui aurait pu être juste un accompagnement pour permettre à l'enfant de rester auprès de ses parents - ne sera plus suffisante, on va devoir passer à une mesure de placement et éloigner cet enfant de ses parents.

L'alerte aujourd'hui c'est : qu'est-ce qu'on construit pour les citoyens de demain ? Un enfant en danger dont on laisse la situation se dégrader deviendra un adulte qui ne sera pas en mesure d'occuper une place autonome, épanoui dans la société. »

Mériem NAJI, Administratrice FN3S
Et Chef de service au Service d'Investigation Educative de la Sauvegarde 13

TEMOIGNAGES ET INTERVENTIONS LORS DE L'ECHANGE AVEC LES PARTICIPANTS

« Pendant le confinement les éducateurs qui se sont impliqués ont été extraordinaires, ils ont même engagé leur santé dans ce travail d'accompagnement.

Depuis 3 ou 4 ans, et malgré la volonté de tous ces personnels d'être présents, il est extrêmement difficile, quand un éducateur a un souci de santé, de trouver quelqu'un pour le remplacer. Il y a donc des activités qui ne peuvent être mises en place, et il y a même des jours où le foyer a tourné avec du personnel d'intérim qui ne connaissait pas les résidents. »

Marie-José MAFFEO, parent d'une personne handicapée
et Présidente du collectif handicap mental

« Les familles, on a le nez dans le guidon. C'est compliqué, c'est difficile, c'est fatiguant, épuisant pour les parents. J'ai un petit peu de mal à me reconnaître dans ce terme d'aidant, parce que ... je suis juste la maman de mon fils !

Les permanents font ce qu'ils peuvent, ils sont d'un dévouement extrême mais c'est fini l'histoire des bonnes sœurs qui s'occupent des pauvres vulnérables, ce sont de vrais professionnels avec des vraies qualifications. Il faut les augmenter !

Pendant le Covid, et c'était déjà le cas avant, les permanents ont été extraordinaires, ils aiment vraiment nos jeunes, mais... tourner qu'avec des intérimaires c'est juste pas possible ... je n'en veux pas aux intérimaires, ils ne viennent là qu'une demi-journée, ils font ce qu'ils peuvent, sauf qu'effectivement, de plus en plus, nos jeunes tellement dépendants deviennent des objets de soin, et ça c'est inacceptable ! On les lave, on les habille, mais toutes les activités quotidiennes ? Ils ne font plus rien parce qu'il n'y a plus la possibilité de mettre en œuvre le projet qu'on avait monté. Ce n'est pas de la faute de l'établissement, c'est juste parce que le personnel tourne trop, donc les projets de vie sont respectés à minima, il n'y a plus d'activités ».

Fabienne BEUPARLANT-LEROI,

Présidente de l'association des familles de la MAS Un toit pour moi

« C'est une catastrophe ce qui se passe en ce moment. Mon fils avait grandi et il était épanoui, il était en train de devenir un homme. Là, ces progrès se sont dégradés petit à petit. Les professionnels étaient épuisés. J'arrivais et je ne reconnaissais plus personne, il n'y avait plus que des intérimaires.

Les professionnels sont malheureux de dire : « on n'a pas le temps, on fait le strict minimum ».

Mon fils ne parle pas. Pour exprimer qu'il n'a plus envie de vivre, il a arrêté de manger. On a un sentiment d'abandon, que tout le monde s'en fout. Mais ces gamins, c'est une joie de vivre ! ».

Corinne TOURAME, aidante et maman

« Les chefs de service, la directrice passent leur vie à faire des plannings qui ne tiennent même pas 24h parce qu'on est en manque permanent de personnel : aujourd'hui on a 90 % d'absentéisme dans le secteur des agents d'entretien : concrètement, c'est une personne à mi-temps au lieu de 5... et dans l'accompagnement de proximité, on a 50 % d'absentéisme. Soyez heureux d'avoir encore des intérimaires : nous, on n'en trouve plus ! Le chef de service sait passer l'auto-laveuse, c'est lui qui le fait maintenant, quand il arrête de faire ses plannings... quant aux activités... nous qui étions si fiers de notre projet d'établissement, qui est un petit établissement à taille humaine, où l'on pouvait vraiment faire du travail de qualité, on n'y arrive plus...

Et malgré ça, on a des aides-soignantes qui acceptent tout de même de venir travailler en intérim chez nous parce qu'elles trouvent que les conditions de travail sont bien meilleures qu'à l'hôpital ou en EHPAD et parce que le travail a encore du sens, alors que nous on trouve qu'il n'y en a plus beaucoup depuis des mois, sauf qu'elles ne veulent pas venir en CDI parce qu'elles ont 4 à 500 euros de moins. Quand je vois les offres d'emploi que l'on publie, j'ai honte, cela n'est pas possible de payer les gens comme ça ! ».

Sophie PONTZEELE, Directrice adjointe du secteur médico-social, Les PEP ADS

« Nous avons notre enfant à domicile tous les jours et nous sommes vieillissants : notre enfant est presque en danger car nous ne trouvons pas de personnel pour le soir, pour nous aider, parce que justement ce n'est pas assez payé. Nous espérons que cela va finir un jour car nous n'en pouvons plus... ».

Une maman

« Sans les éducateurs, on ne peut pas avoir de projet de vie et on ne peut pas avoir son appartement ».

Un jeune homme accompagné dans un foyer de vie

« Il y a quelques années de cela, quand on faisait un recrutement, on avait, 15, 20, 30 candidatures pour un poste, aujourd'hui quand on a une candidature, on est heureux ! La question du salaire est primordiale, pour des postes difficiles et fatigants : pendant la pandémie, qui était dans la rue? Quand Marseille s'est vidée, qui est resté ? Qui est devenu visible ? Les sans-abri, les précaires, les réfugiés, les migrants... la pandémie a rendu visible les invisibles, et ces invisibles aujourd'hui nous interpellent : "pendant la pandémie, vous nous avez aidés, continuez à le faire", les travailleurs sociaux sont allés dans les bidonvilles, dans les squats, dans tous les lieux où ils n'ont pas l'habitude d'aller. On y est allé et il faut continuer ce combat-là, porter des discours offensifs : la présidentielle est dans quelques mois : il ne faudra pas se tromper ! ».

Thierry MILA, Président, FAS PACA CORSE

« C'est une bataille culturelle qui doit être menée : quelle société voulons-nous ? Comment nous allons faire vivre les solidarités de proximité pour des personnes isolées de tout soin, pour les personnes qui ne voient plus personne à la maison ? (500 000 personnes âgées aujourd'hui n'ont aucun contact direct avec une personne pendant toute la journée). Comment, dans une société de la longévité, favoriser l'autonomie ? La question du lien entre social et santé : comment va-t-on faire pour les personnes qui cumulent les handicaps ? On a un grand nombre de personnes qui cumulent les fragilités. (9 millions de personnes pauvres dont 2 millions de personnes handicapées). On en est là ...

Faire société, c'est de ça dont on parle... à un moment où nous avons une forte crise de confiance envers les politiques et l'ensemble des institutions, il faut que nous, tous ensemble, chacun à un rôle à jouer, pour faire société, et on n'y arrivera pas sans nos collaborateurs, c'est ça qu'on dit aujourd'hui, ces valeurs ne pourront pas continuer d'exister sans nos collaborateurs qui se battent au quotidien pour faire perdurer ce lien social.

Notre fil commun, notre activité est le lien social, la bataille culturelle que l'on veut mener, le modèle de société que nous voulons, est celui de la solidarité, de l'altruisme et de l'engagement ».

**Maxime MERY, Chargé d'études et des relations institutionnelles,
CROIX ROUGE FRANCAISE, Délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse**

« Dans notre SSIAD, on n'arrive plus à recruter des infirmiers, des aides-soignants, ces personnes qui vont aider tous les jours des personnes âgées, des personnes handicapées... on envisage de le fermer, carrément, puisqu'on a plus de personnes pour faire. Ces personnes vont être abandonnées, c'est ça, la réalité concrète du terrain.

Dans le cadre de la protection l'enfant, on a une liste d'attente de 900 enfants en danger, pour lesquels le juge a prononcé une ordonnance, et on ne peut pas suivre parce qu'on a pas le personnel qu'il faut... est-ce que c'est cette société que l'on veut demain ? Une société dans laquelle des enfants ne sont plus protégés, dans laquelle les personnes âgées ou handicapées ne sont plus suivies ? Non ! On est là pour ça, si on s'engage c'est qu'on veut une société de solidarité avec ceux qui en ont besoin... ».

Jean-Marc CHAPUS, Trésorier, CNAPE

5. REVUE DE PRESSE



À Marseille, la détresse du secteur médico-social confronté à la pénurie de personnel

Mardi 30 novembre 2021 à 17:08 - Par Frédéric Chapuis, France Bleu Provence

Partout en Provence et en France, le même constat : le secteur social et médico-social peine à recruter. La crise des vocations est telle qu'elle menace désormais l'accompagnement même des plus vulnérables, à domicile et dans les structures d'accueil, selon les professionnels.



La Marseillaise

Alerte sur l'accompagnement des personnes vulnérables

mercredi 1 décembre 2021

MARSEILLE

Des professionnels du secteur médico-social se sont réunis ce mardi à l'Institut de formation en soins infirmiers de la Blancarde pour alerter sur l'accompagnement des personnes vulnérables.



Social et médico-social : huit organisations du secteur en Paca alertent sur les conséquences de la pénurie de personnel

Dépêche n° 663179 Par [MARIE-PIERRE VEGA](#) Publiée le 01/12/2021 à 10h34

Les professionnels des secteurs du social et du médico-social sont mobilisés ce mardi 30 novembre 2021 pour revendiquer une extension du Ségur de la santé aux métiers de l'accompagnement. En Paca, la mobilisation a pris la forme d'une conférence de presse ouverte au public pour "alerter sur la menace qui pèse sur l'accompagnement des ...



Bouches-du-Rhône: les associations s'occupant de publics vulnérables touchées par un manque de personnel

Géraldine Meyer, Union des organismes à but non lucratif du secteur sanitaire, social et médico-social, était l'invitée de Bonjour Marseille le 30 novembre 2021. Voir moins



"Des milliers de postes vacants" dans les associations s'occupant de publics vulnérables

Géraldine Meyer, Union des organismes à but non lucratif du secteur sanitaire, social et médico-social, était l'invitée de Bonjour Marseille le 30 novembre 2021.



Tous vulnérables, tous concernés par la crise du médico-social

Nina Pavan, le 02/12/2021 à 13:47 - Modifié le 02/12/2021 à 16:28



CRISE DU MÉDICO-SOCIAL : UN CONSTAT
PARTAGÉ PAR TOUS
Durée: 18 min

Pénurie de main d'oeuvre, emplois en perte de sens mais surtout mal rémunérés, des prises en charge bâclées par manque de temps, les raisons de la colère ne manquent pas. Les professionnels du grand secteur du "médico-social" appellent à l'aide et dénoncent la menace qui plane sur l'accompagnement des personnes vulnérables.



Les acteurs du médico-social crient leur inquiétude à Lille et Marseille

Par Sudouest.fr avec AFP Publié le 30/11/2021 à 18h03

Les professionnels du social et du médico-social ont manifesté ce mardi 30 novembre à Lille et à Marseille pour ne pas être les « oubliés » des revalorisations salariales du « Ségur » de la Santé.



1 décembre 2021 • Par L'AFP pour Handicap.fr

Les acteurs du médico-social crient leur inquiétude





Les pro du social et du médico-social ont manifesté le 30 novembre 2021 à Lille et à Marseille pour ne pas être les "oubliés" des revalorisations salariales du "Ségur" de la Santé, alertant sur les difficultés de recrutement dans le secteur.







6. CONTACTS ORGANISATEURS

	<p>Géraldine MEYER Directrice</p>	<p>06 75 69 66 06 g.meyer@uriopss-pacac.fr</p>
	<p>Marie SOUCHE Déléguée régionale</p>	<p>07 68 06 67 89 m.souche@unapei-sudpaca.fr</p>
	<p>Fiona ICARD Coordinatrice régionale PACA- Corse-Occitanie</p>	<p>06 25 19 24 17 f.icard@una.fr</p>
	<p>Meriem NAJI</p>	<p>06 23 56 63 67 meriem.naji@sauvegarde13.org</p>
	<p>Camille BERNARD Chargée de Développement</p>	<p>06 29 79 12 52 camille.bernard@federationsolidarite.org</p>
	<p>Maxime MERY Chargé d'études et des relations institutionnelles</p>	<p>06 48 07 57 43 maxime.mery@croix-rouge.fr</p>
	<p>Aude COSTANTINI</p>	<p>06 02 06 83 58 Costantini.aude@adsea83.org</p>
	<p>Bruno LAPRIE Responsable régional de l'offre de service</p>	<p>06 32 95 87 56 bruno.laprie@apf.asso.fr</p>

7. PRESENTATION DES ORGANISATEURS

	<p>Tête de réseau inter-associative et interfédérale, elle aide et coordonne les acteurs associatifs sur le secteur de la santé et de la solidarité.</p> <p>A partir d'une vision globale et politique, tout en promouvant des partenariats et des échanges entre ses membres, elle regroupe et défend les projets de 231 structures (associations, fédérations, mutuelles) adhérentes qui gèrent plus de 740 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux au service des personnes vulnérables accueillies et accompagnées (maisons d'enfants, maisons de retraite, établissements pour les personnes en situation de handicap, pour les personnes en difficultés sociales, hôpitaux, services d'aide et de soins à domicile,...).</p>
	<p>L'UNAPEI PACA CORSE a été créée sous l'impulsion des associations du mouvement parental, afin d'assurer la représentation « politique » et la défense des droits et des intérêts des personnes handicapées mentales et de leur famille.</p> <p>En 2021, l'UNAPEI PACA CORSE fédère l'Unapei Alpes-Provence (regroupement des ADAPEI 04, 05 et de la Chrysalide Marseille), 2 ADAPEI, 2 UDAPEI (échelon départemental) et 3 Associations Tutélaires soit 18 associations dont 13 gestionnaires. L'association représente plus de 202 établissements et services, accueillant 8630 enfants et adultes handicapés mentaux et employant 5 500 salariés.</p>
	<p>L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) est une fédération à but non lucratif.</p> <p>UNA est un mouvement associatif militant, un syndicat d'employeurs et un réseau d'associations, mutuelles, fondations, services publics territoriaux (CCAS/CIAS) et hospitaliers. Les structures adhérentes à UNA gèrent des activités de services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) auprès des personnes vulnérables, des services de soins à domicile (CSI, SSIAD), des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), des services d'accompagnement des familles, des structures d'accueil et de garde d'enfants à domicile, des services à la personne.</p>
	<p>La FN3S regroupe les Services, les Associations, les Professionnels intervenant dans le champ de l'investigation et de l'action éducative en matière de Protection de l'Enfance et en contentieux familial. Elle a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représenter les orientations et les intérêts spécifiques de la profession à un niveau national et européen auprès des Pouvoirs Publics et de toutes personnes ou groupements intéressés ; - Constituer des lieux de réflexion, de confrontations et de propositions concernant l'évolution des besoins et des pratiques propres au secteur de la Protection de l'Enfance en liaison avec les autres grandes Associations ; - Organiser des actions d'animation et de formation traitant des problèmes spécifiques du champ d'intervention.

	<p>La Fédération des Acteurs de la Solidarité a pour missions la lutte contre les exclusions, en favorisant notamment l'accès, à l'emploi, à l'hébergement et au logement des personnes qui en sont les plus éloignées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elle dénonce les décisions et les actions qui tendent à accroître l'exclusion et les inégalités sociales ; - Elle sensibilise l'opinion publique et les décideurs aux situations d'exclusion ; - Elle fait progresser l'accompagnement des personnes en difficulté ; - Elle facilite les échanges, la réflexion et la co-construction de propositions politiques avec les associations adhérentes et les personnes accompagnées ; - Elle observe, analyse et participe, grâce à des études, des enquêtes et des sondages sur les personnes accompagnées et les établissements, à l'évolution des métiers de l'insertion sociale et la vie associative ; - La fédération analyse et évalue les actions des politiques sociales.
	<p>Créée le 25 mai 1864, la Croix-Rouge française est une association de loi 1901 ouverte à tous, sans distinction. Elle fonde son action sur l'engagement de ses 66 000 bénévoles répartis au sein de plus de 1 100 implantations locales qui couvrent l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Elle est aussi une véritable plateforme d'innovation sociale et un acteur de l'économie sociale et solidaire de services à but non lucratif qui repose sur des missions historiques dans les secteurs de la santé, de l'aide sociale et de la formation. À ce titre, la Croix-Rouge française gère 481 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, ainsi que 12 instituts régionaux de formation sanitaire et sociale. Elle emploie plus de 16 000 salariés qui mettent leur professionnalisme au service de tous et plus particulièrement des plus fragiles.</p>
	<p>Créée en 1948, la CNAPE est une fédération nationale d'associations qui accompagnent et accueillent les enfants, adolescents et jeunes adultes en difficulté. Son action s'inscrit dans le respect de la CIDE et dans le cadre des politiques publiques relatives à l'enfance et à la jeunesse. La CNAPE fédère plus de 130 associations qui gèrent plus de 1 000 établissements et services, 13 fédérations et mouvements, une association nationale d'usagers et des personnes qualifiées.</p>
	<p>APF France handicap est une importante association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. Rassemblant 85 000 acteurs, dont près de 15 000 salariés, elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements médico-sociaux et entreprises adaptées). L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.</p>